



FEDERATION FRANCOPHONE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD A.S.B.L.
Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud
TEL : 02/384.18.85 - FAX : 02/385.20.28
N° d'entreprise : 418.200.751 – N° de compte bancaire : 068-2468868-51

Lettre pour licences sportives 2011

Voici, comme chaque année, le document qui vous permettra d'obtenir votre licence de compétition.

L'intersaison correspond également à la période de transfert. Veuillez vous rapporter au lien suivant : www.skinautique.be rubrique « information », « vade-mecum ».

DEMARCHES RESPECTIVES DE LA FFSNW ET DES ATHLETES :

1. Démarches de la FFSNW :

La F.F.S.N.W. vous envoie un mail avec en annexe les documents suivants :

- « Lettre pour licence sportive ». C'est le document que voici.
- « Demande de licence »
- « Doc. Dopage »
- « Demande de dérogation »
- « Facture » des dettes éventuelles vis-à-vis de la FFSNW asbl.
- **La FFSNW, enregistre votre demande de licence, crée la carte qui sera envoyée à votre club dès la confirmation par celui-ci de votre affiliation.**

2. Démarches de l'athlète :

- Lire le document « Lettre pour licence sportive ». **Envoyer le talon, en bas du document, à votre club pour information.**
- Imprimer le document « Demande de licence », le remplir et le faire valider par votre médecin.
- Imprimer le document « Doc. Dopage » et le remplir.
- Lire le document « Demande de dérogation », le cas échéant, le remplir et le renvoyer.
- Payer votre licence.
- Envoyer les documents complétés par la poste au siège sociale de la fédération : [FFSNW, 206 Rue Grange des Champs – 1420 Braine L'Alleud.](http://www.skinautique.be)

3. Remarque :

La demande de licence sportive sera acceptée lorsque **tous les documents et les paiements** seront rentrés auprès de la FFSNW et ce, avant **le 31 décembre 2010**.

Coordonnées bancaires de la FFSNW asbl :

Numéro de compte : 068-2468868-51 IBAN : BE75 0682 4688 6851 BIC : GKCCBEBB

Pour rappel, le montant à payer est de 31 € pour les disciplines classiques et le wakeboard, 62 € pour le skieur en courses, 31 € pour le pilote et 31€ pour le copilote en courses. Un compétiteur désireux de concourir dans plusieurs disciplines classiques ou en wakeboard, ne doit payer qu'une seule licence, soit 31 €. Le skieur en courses ayant payé sa licence 62 € pourra participer en ski classique et wakeboard.

La photocopie de la carte d'identité restera obligatoire **uniquement** pour les nouvelles demandes.

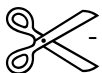
En cas de non-respect de cette procédure pour l'obtention de sa licence sportive, l'intéressé se verra appliquer, **sans appel**, les répressions suivantes :

1. Suspension, dès le 31 janvier, de la couverture d'assurance de compétiteur, et ce, jusqu'à la délivrance d'une nouvelle licence.
2. Le prix de cette licence sera doublé, soit 62 € pour le classique et le wakeboard et 124 € pour les courses.
3. Aucun dossier de subvention ne sera traité pour l'année concernée.
4. **Une taxe de 50 € sera facturée en plus pour toute demande en urgence. C'est-à-dire, moins de 15 jours avant la compétition.**

Pour les compétiteurs mineurs, nous rappelons que ce sont les parents ou tuteurs qui sont responsables des démarches.

D'avance, je vous remercie et vous souhaite une excellente saison 2011.

Alain Nieles
Président de la F.F.S.N.W.



Ce talon est à envoyer au plus vite à votre club avec votre demande de cotisation

Nom & Prénom :

- J'ai demandé ma licence de compétition à la FFSNW. Veuillez avvertir la FFSNW que je suis en ordre de cotisation.
- J'ai demandé une dérogation pour le ski d'avant saison à la FFSNW. Veuillez avvertir la FFSNW que je suis en ordre de cotisation avant le 28/02/2011.



Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard asbl

Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud

Tél. : 02/384.18.85 - Fax : 02/385.20.28

N° d'entreprise : 418.200.751 – Tribunal de commerce de Nivelles

N° de compte bancaire : 068-2468868-51

DEMANDE DE LICENCE DE COMPETITION – SAISON 2011

La demande, dûment complétée et validée par un médecin de votre choix, doit être renvoyée à la FFSNW.

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____ N° : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Téléfax : _____

GSM : _____ E-mail : _____

Nom du Club : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____

Je soussigné docteur en médecine certifie que la personne ci-dessus identifiée ne présente aucune contre-indication à la pratique du ski nautique, wakeboard et/ou à la conduite d'un bateau.

Date : _____

Cachet du médecin

Signature : _____

BREVETS

- 1ère Vague
- 2ème Vague
- 3ème Vague
- Dauphin Saut
- Dauphin Figures
- Dauphin Slalom

- 1ère Wake
- 2ème Wake
- 3ème Wake
- Dauphin Wake

- Skieur A Saut
- Skieur A Figures
- Skieur A Slalom
- Skieur A Wake

TYPE DE LICENCE

- Je suis compétiteur Classique - **31€**
- Je suis compétiteur Wake - **31€**
- Je suis compétiteur Courses
 - Coureur - **62€**
 - Pilote - **31€**
 - Copilote – **31€**

CADRES ADEPS

- Initiateur ADEPS
- Aide-Moniteur ADEPS
- Moniteur ADEPS

OFFICIELS FRBSN

- Commissaire
- Pilote
- Juge Classique
- Juge Wake
- Juge Courses
- Homologateur

Un compétiteur désireux de concourir dans plusieurs disciplines classiques ou en wakeboard, ne doit payer qu'une seule licence, soit 31 €. Le skieur en courses ayant payé sa licence 62 € pourra participer en ski classique et wakeboard.

LICENCE = ASSURANCE

Le règlement concernant les transferts est disponible sur www.skinautique.be/competiteurs.

UNE TAXE DE 50 € SERA FACTURÉE POUR TOUTE DEMANDE URGENTE. LE DELAI NORMAL EST DE 15 JOURS OUVRABLES A DATER DE LA RECEPTION DE LA DEMANDE.



ASBL

FEDERATION FRANCOPHONE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD A.S.B.L.
Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud
TEL : 02/384.18.85 - FAX : 02/385.20.28
N° d'entreprise : 418.200.751 – Tribunal de commerce de Nivelles
N° de compte bancaire : 068-2468868-51

DECLARATION DE REFUS CONCERNANT LE DOPAGE

DOCUMENT A JOINDRE A LA DEMANDE DE LICENCE

Je soussigné.....
déclare sur l'honneur ne pas m'adonner au dopage, à toutes drogues et
méthodes refusées par le C.O.I. et particulièrement le C.O.I.B.
J'ai pris connaissance de la liste des médicaments interdits, et visible sur le
site www.dopage.be, ainsi que du règlement AMA : <http://www.wada-ama.org/fr/>

En cas de résultat positif avéré, je prends connaissance que le Code de
discipline instauré au sein de la FFSNW - voir le ROI – article 18- engagera
les procédures disciplinaires à mon égard.

En Belgique comme à l'étranger, tous les frais liés à la contre-expertise et à
la défense de l'intéressé seront pris en charge par celui-ci.

Fait leà.....

Signature.....

Pour les mineurs,
Signature d'un parent ou du tuteur

La Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard est reconnue
fédération sportive par le Gouvernement de la Communauté française.



Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard asbl

Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud
Tél. : 02/384.18.85 - Fax : 02/385.20.28
N° d'entreprise : 418.200.751 – Tribunal de commerce de Nivelles
N° de compte bancaire : 068-2468868-51

DEMANDE D'UNE DEROGATION EN HAUTE MEUSE – SAISON 2011

Le présent document, dûment complété, doit être renvoyé par la poste à la FFSNW, avec votre demande de licence de compétition 2011. Une copie est à envoyer à votre club.

Nom : _____

Prénom : _____

GSM : _____ E-mail : _____

Nom du Club : _____

Une dérogation pour skier en Haute Meuse **sur les pistes de vitesse de Wépion et de Profondeville** est disponible pour **les compétiteurs de la Haute Meuse et ce, du 1^{er} Avril jusqu'à la veille de l'ouverture de la pêche (début juin), ainsi que** du 15 octobre au 30 novembre. Sous réserve de **la direction du SPW (Service Public de Wallonie – anciennement MET).**

Les conditions d'obtention sont :

- Être en ordre de licence de compétition 2011.
- Être en ordre de cotisation auprès de votre club pour fin février 2011.
A charge de celui-ci de nous prévenir avant le 28/02/2011.
- Avoir participé à une compétition homologuée de la FRBSN.

Les conditions particulières du SPW sont :

1. Sur le plan d'eau de Wépion pour tous les compétiteurs de la Haute Meuse.

- Un bateau à la fois.
- Du mercredi au samedi : de 14h00 jusqu'à l'heure de fermeture de la navigation et au plus tard à 20h00
- Entre les cumulées 41.700 à 42.700.

2. Sur le plan d'eau de Profondeville pour les compétiteurs du SCP.

- Maximum deux bateaux à la fois.
- Entre les cumulées 35.500 à 36.950.
- De 10h00 jusqu'à l'heure de fermeture de la navigation.

Le SPW reste en charge de l'acceptation définitive sur proposition du conseil d'administration de la FFSNW.

La confirmation d'acceptation définitive vous sera envoyée par mail ainsi qu'à votre club.